

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 3 juillet 2023

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS D'ALBY

SIEGE SOCIAL : Maison de Pays - 129 route de
Plaimpalais - 74540 Alby-sur-Chéran

ADRESSE POSTALE : Le Pôle - 363 allée du
Collège - 74540 Alby-sur-Chéran

TEL : 04 50 68 11 99

MAIL : info@sipalby.fr

SITE INTERNET : www.sipalby.fr

L'an deux mille vingt-trois, le trois juillet à vingt heures, le comité syndical, dûment convoqué le vingt-sept juin, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Jocelyne BOCH, Présidente, à la Maison de Pays.

Nombre de délégués en exercice : 16

Nombre de délégués titulaires présents : 14

Nombre de délégués suppléants présents : 1

Nombre de pouvoirs : 1

Présents : Jocelyne BOCH, Christophe DANTON, Roger FRANCHIOLO, Xavier ZUNINO, Noëlle DELORME, Yvonne TOURNIER, Jean-Marc MERME, Cécile LOVICHI, Gilles ARDIN, Gyliane CLERC, Marie-Luce PERDRIX, Catherine DIEMERT, Jacques ARCHINARD, Patrick CLAVEL, Claudine GROSJEAN.

Absents : Gilles VIVIAN, Christiane FERRANTE.

Pouvoir : de Christiane FERRANTE à Catherine DIEMERT.

Madame Gyliane CLERC a été élue secrétaire de séance.

- | | |
|-------------------|--|
| D_D_001_23 | 7.1 Décisions budgétaires
Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2024 |
| D_D_002_23 | 7.1 Décisions budgétaires
Convention pluriannuelle d'objectifs avec la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie |
| D_D_003_23 | 7.1 Décisions budgétaires
Participation du Syndicat et des Communes – Centre de Loisirs |
| D_D_004_23 | 5.7 Intercommunalité
Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux |
| D_D_005_23 | 7.10 Divers
Validation du Document Unique |
| D_D_006_23 | 7.1 Décisions budgétaires
Tarifs Ecole de Musique – Danse – Théâtre : rentrée 2023-2024 |
| D_D_007_23 | 7.1 Décisions budgétaires
Demande de subventions au titre du CDAS – Année 2023 |
| D_D_008_23 | 7.1 Décisions budgétaires
Demande de subvention auprès de la Région Auvergne–Rhône-Alpes « Scène en territoire » |
| D_D_009_23 | 7.10.1 Subventions et secours
Subvention accordée à l'association sportive « Judo Club du Chéran » |